



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES-VERBAL

GROUPE DE DISCUSSION RAIES (GDRaies)

The Main Conference Centre – Dublin Castle

Jeudi 15 septembre 2016

09h00 – 09h45

1. Accueil

Le président de séance, John Lynch, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste de tous les participants est annexée à ce procès-verbal.

L'ordre du jour 1 a été adopté tel qu'il a été rédigé. Les points d'action suivants de la dernière réunion à Paris (3 février 2016) ont été accomplis :

- Richard Brouzes a donné au secrétariat les informations relatives au travail réalisé par la France sur les scénarios alternatifs de gestion pour les raies. Ce document (disponible en français uniquement) peut être consulté sur le site web ([lien](#)).
- En raison du manque de suggestions proposées par les membres sur les stratégies alternatives de gestion, le secrétariat n'a pas été en mesure de poursuivre la consultation avec la Commission pour une évaluation du CSTEP en juillet 2016.

Les actions suivantes restent en cours :

- Le secrétariat doit fournir de plus amples informations relatives à la gestion précédente des raies.

2. Situation actuelle

Le président a indiqué à la réunion qu'en raison du manque de feedback écrit des membres après la réunion de Paris (3 février), il a proposé de mettre en place une petite réunion de groupe de discussion spécialement conçue pour élaborer des propositions pour l'évaluation scientifique. Cette réunion sera organisée après la publication de la dernière recommandation du CIEM (début octobre 2017). Le groupe

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CCEOS : [lien](#)

de discussion étudiera une combinaison de mesures nécessaires pour traiter des raies et des pocheteaux une fois que ces stocks seront introduits dans l'obligation de débarquement (OD).

L'industrie française a demandé à la Commission s'ils ont plus d'informations eu égard à leur intention de demander au CIEM d'organiser un groupe de discussion sur les raies. La Commission a indiqué ne pas être au courant, que cette initiative serait poursuivie et qu'elle informera le CCEOS si cela se produit.

Il a été demandé à la Commission si elle pouvait fournir des clarifications sur la manière dont les exemptions de survie seront élaborées, en particulier eu égard aux exigences en matière de niveau de survie et au nombre d'essais scientifiques (par métier). La Commission a expliqué que le CSTEP évalue les propositions d'exemption de survie au cas par cas. Davantage d'informations scientifiques seraient utiles, mais il n'est pas possible d'exiger 100% de couverture scientifique dès le départ de la demande. Si le CSTEP conclut qu'il y a un niveau de survie, il recommandera aux états membres (EM) d'étudier la situation. Par exemple : le CSTEP a évalué un niveau de prises accessoires de 40kg pour la raie brune (*Raja undulata*) en zone 7de en fonction de données scientifiques et estimé que d'autres données peuvent être réunies par le biais de cette allocation de prises accessoires, (UE 2016/458 Annexe 1A (f et g)).

Eu égard aux stratégies alternatives de gestion que le CCEOS pourrait proposer à l'évaluation, la Commission a expliqué que le CSTEP ne sera pas en mesure d'évaluer toutes les options, et donc la Commission recommande au CCEOS d'avancer les propositions qui ont des bases scientifiques substantielles.

L'industrie française a précisé que la recherche sur les raies en France a été fortement réduite pour un certain nombre de raisons : moins de scientifiques à Ifremer, faible TAC et un manque de données spécifiques aux espèces. Les captures de raies brunes sont un problème particulier en France. L'industrie a beaucoup travaillé au cours des 7 dernières années pour récolter des données pour l'évaluation du stock, pour résoudre une incohérence entre la perception de la situation du stock des scientifiques et celle de l'industrie. Les pêcheurs ne veulent pas rejeter une espèce précieuse pour laquelle ils pensent que l'abondance est élevée.

L'industrie française a indiqué sa frustration eu égard à la collecte de données qui selon eux n'ont pas été utilisées par les scientifiques. L'industrie irlandaise a exprimé des frustrations identiques ; ils n'ont observé aucune conclusion positive de la collecte de données à des fins d'évaluation scientifique. Ils ont convenu que le temps qu'il faut pour collecter suffisamment de données pour une série chronologique qui puisse être utilisée dans une évaluation (actuellement au moins 5 ans) devrait être réduit. Il a été demandé au CCEOS d'étudier ce point avec le CIEM.

La Commission a rappelé aux membres de l'industrie que le programme de collecte de données du CIEM est très strict. Toute donnée qui est récoltée à des fins d'évaluation scientifique doit être fournie par les correspondants nationaux. La qualité des données est primordiale pour la qualité de l'évaluation du stock. La Commission est sensible à la frustration de l'industrie, mais la procédure ne peut pas être modifiée. Elle a souligné que l'industrie doit maintenant fournir ses informations au CIEM par le biais

des délégations nationales, elles pourront peut-être utilisées pour l'évaluation de l'an prochain. En outre, elle a recommandé au CC de présenter ces frustrations lors des prochaines réunions MIACO².

Un GAI a proposé d'inviter les scientifiques à expliquer comment les données doivent être récoltées et ce qui se passe avec les données qui sont avancées par l'industrie. Un observateur a proposé de réunir les données des 20 dernières années pour une étude longitudinale sur la tendance en matière d'abondance par zone par espèce.

ACTION : Le CC peut-il étudier les options sur la façon dont le cadre temporel pour la collecte des données à des fins d'évaluation scientifique peut être réduit de 5 ans à par exemple 3 ans

ACTION : Le CC doit étudier les questions en matière de collecte des données lors de la prochaine réunion MIACO (Janvier 2017)

ACTION : Inviter les scientifiques à expliquer comment les données doivent être correctement récoltées par l'industrie à des fins d'évaluation et comment les données sont utilisées

ACTION : En préparation à la prochaine réunion du GD, évaluer la tendance en matière d'abondance de chaque espèce dans les différentes zones des EOS

3. Planning futur de la procédure consultative

- Termes de référence pour la gestion des raies en Manche et mer Celtique
 - Quoi – principale contribution requise de cette procédure :

L'industrie irlandaise a proposé d'ajouter la zone de la mer d'Irlande.

En outre, le groupe a conclu que la réunion du groupe de discussion devrait envisager les options possibles pour les exemptions de survie, les fermetures en temps réel et/ou les saisons de fermeture temporaire, la gestion du quota mensuel par zone. Le Marine Institute en Irlande a beaucoup travaillé à ce sujet.

Les différents instituts scientifiques peuvent être contactés en vue de collecter des informations sur les essais de survie.
 - Qui – Président : John Lynch, Rapporteur : Secrétariat,

Les membres du CC qui veulent participer au groupe de discussion peuvent indiquer leur nom. Le secrétariat va envoyer un email de rappel. Noms qui ont été mentionnés au cours de la réunion sont les suivants :

 - John Lynch (Chair, Irish Fishermen Organisation, IE)
 - John Ward (IFPO, IE)
 - Emiel Brouckaert (Rederscentrale, BE)
 - Caroline Gamblin (CNPMM, FR)
 - Francois Hennuyer (de Nord, FR)
 - John Richardson (The Shark Trust, UK, n'est pas membre du CC)

²N.D.T : MIACO – Réunion CIEM-CC-Observateurs

- Quand – planning du travail :
La réunion aura lieu la semaine du 14 au 18 novembre et BIM, Dun Laoghaire
- Langue de travail du groupe de discussion : anglais, mais tous les membres indiqueront s'ils ont besoin d'un interprète pour la réunion en présentiel,
Langue écrite du groupe de discussion : anglais

ACTION : Le secrétariat du CC va contacter les différents instituts scientifiques pour récolter des données sur les essais de survie chez les raies

ACTION : Le secrétariat du CC va envoyer un email de rappel aux personnes les invitant à exprimer leur intérêt à se joindre au GD

5. Résumé par le président de séance des actions convenues et décisions adoptées

Action	
1	Le CC peut-il étudier les options sur la façon dont le cadre temporel pour la collecte des données à des fins d'évaluation scientifique peut être réduit de 5 ans à par exemple 3 ans
2	Le CC doit étudier les questions en matière de collecte des données lors de la prochaine réunion MIACO (Janvier 2017)
3	Inviter les scientifiques à expliquer comment les données doivent être correctement récoltées par l'industrie à des fins d'évaluation et comment les données sont utilisées.
4	En préparation à la prochaine réunion du GD, évaluer la tendance en matière d'abondance de chaque espèce dans les différentes zones des EOS
5	Le secrétariat du CC va contacter les différents instituts scientifiques pour récolter des données sur les essais de survie chez les raies
6	Le secrétariat du CC va envoyer un email de rappel aux personnes les invitant à exprimer leur intérêt à se joindre au GD

EOS AC Document
Chair : John Lynch
Rapporteur: Sara Vandamme
Review and editing: Barbara Schoute, Conor P. Nolan

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS	
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Louis Vantorre	Rederscentrale vzw
Marina Le Gurun	Blue Fish
Dimitri Rogoff	CDPMEM 14
Romain Le Bleis	CDPMEM du Finistère
Emmanuel Kelberine	CDPMEM des Côtes d'Armor
Caroline Gamblin	CNPMEM
Daniel Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Olivier Leprêtre	CDPMEM du Nord / Pas de Calais / Picardie
Pascal Coquet	CRPMEM de Haute-Normandie
Mathieu Vimard	OPN
Francois Hennuyer	FROM Nord
Franck Le Barzic	OP COBRENORD
Marc Ghiglia	Union des armateurs de la pêche en France
Julien Lamothe	Les Pêcheurs de Bretagne SA
Sinéad Cummins	Birdwatch Ireland
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Francis O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Hugo Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation
Patrick Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Enda Conneely	IIMRO
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)
Purificacion Fernandez	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol
Severino Ares Lago	Fundación Rendemento Económico Mínimo Sostible e Social
Stephan Beaucher	Fundació ENT
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
Luis Francisco Marín	Organización de Productores de pesca de Ondarroa
Mercedes Rodriguez Moreda	Organización de Productores de Lugo (OPP-7)
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Thomas Bryan-Brown	Mallaig and North West Fishermen's Association
Bertie Armstrong	Scottish Fishermen's Federation
Paul Fletcher	Scottish Fishermen's Organisation
Jim Portus	South West FPO
Observateurs	
Richard Brouzes	OPN
Vincent Lamidelle	CRPMEM de Haute-Normandie
Robert Griffin	European Commission
Jonathan Shrives	European Commission
John Richardson	The Shark Trust
Secrétariat CC EOS	
Conor Nolan	Executive Secretary
Barbara Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara Vandamme	Project Development and Communications Manager
Aoibhín O'Malley	Financial Administrator and Event Manager